

Réflexions sur la création théâtrale



Lors d'une réception bien sympathique au „Dierfgen", pour le 10^e anniversaire du Théâtre du Centaure, Philippe Noesen s'est rappelé les satisfactions et les succès de son ensemble au cours de la décennie passée. Il a encore posé des questions sur l'avenir.

De la part d'un des principaux artisans de la rénovation théâtrale au Luxembourg, voilà un signal qu'il convient de méditer.

D'ailleurs, comme le Centaure, les autres ensembles qui se sont créés à Luxembourg à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingts, sans être à proprement parler victimes de leurs succès, connaissent des problèmes de croissance, sur le plan artistique, administratif et financier. Des salles à gérer, des centaines de représentations par an à organiser, des acteurs et des metteurs en scène nouveaux à trouver: voilà des tâches de plus en plus lourdes pour des ensembles qui ne fonctionnent que grâce au bénévolat de leurs membres.

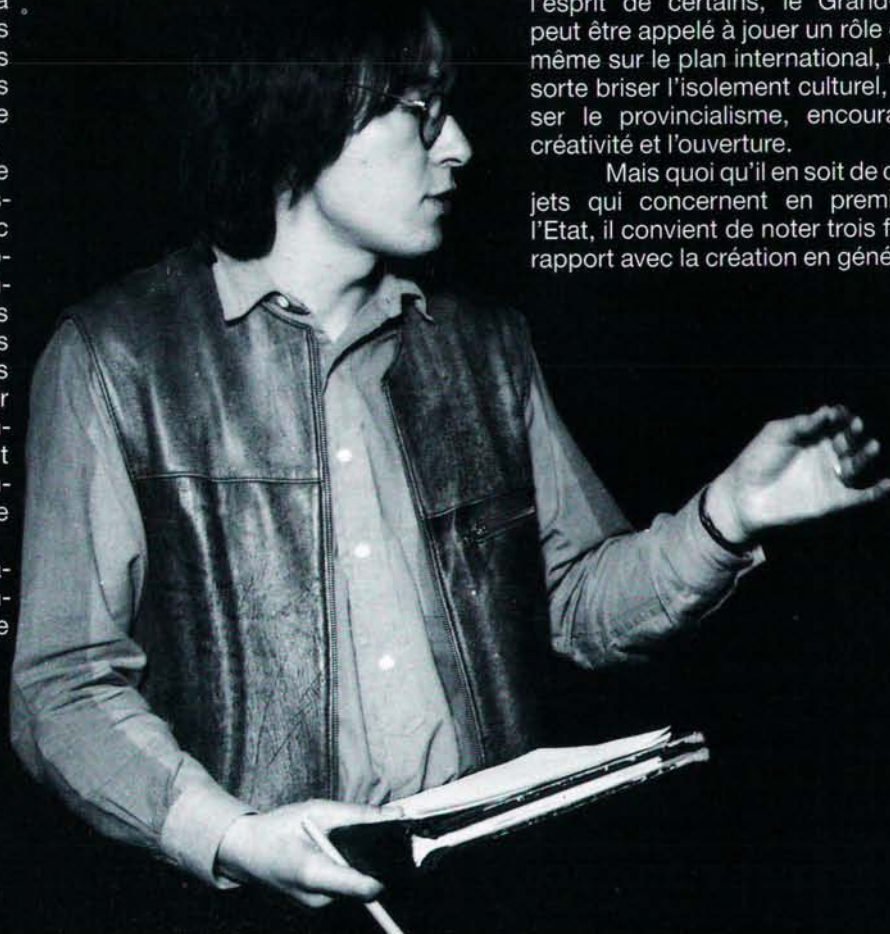
Cependant, la dynamique propre de la création théâtrale, l'exigence artistique et la volonté de se mesurer avec des ensembles étrangers font que l'approche du travail théâtral se professionnalise, cela d'autant plus que des acteurs, des metteurs en scène, des décorateurs, d'autres professionnels encore ont pris le parti de se consacrer exclusivement à leur art, soit à l'étranger, soit au Luxembourg. Ils apportent par là-même des exigences professionnelles qui se répercutent sur l'ensemble de la création théâtrale.

La question du professionnalisme se pose donc à nouveau, cependant de façon différente qu'il y a une dizaine d'années.

A l'époque, l'accord était assez général pour dire qu'il ne servirait à rien de créer un théâtre public où les artistes seraient fonctionnarisés, où les situations seraient acquises pour les décennies à venir et où la sclérose menacerait rapidement.

A l'heure actuelle, outre le niveau propre acquis par la création théâtrale, le problème du professionnalisme se pose par un autre biais. Des tentatives pour créer une troupe de ballet professionnelle ou pour faire rayonner à partir du Luxembourg un orchestre de chambre professionnel révèlent que, dans l'esprit de certains, le Grand-Duché peut être appelé à jouer un rôle culturel même sur le plan international, et de la sorte briser l'isolement culturel, dépasser le provincialisme, encourager la créativité et l'ouverture.

Mais quoi qu'il en soit de ces projets qui concernent en premier lieu l'Etat, il convient de noter trois faits, en rapport avec la création en général.



D'abord, la collectivité luxembourgeoise dépense très peu d'argent pour la création, si on compare cet effort à celui de l'étranger.

Par conséquent, l'essentiel de l'effort créateur repose sur le bénévolat et le mécénat.

Enfin, les collectivités locales se montrent en général plus généreuses que l'Etat qui tarde à développer une politique de la création. Ainsi, la ville de Luxembourg consacre en 1990 11 millions à la création théâtrale. Il faut y ajouter un appui logistique difficile à chiffrer de la part du Théâtre des Capucins qui coûte 52 millions en 1990, alors que le



De façon générale, ces mêmes créateurs qui portent à bout de bras une activité importante et désormais indispensable, se retrouvent mal dans une société qui dépense des milliards pour des infrastructures et rechigne à trouver quelques millions pour la création.

Or, nous supposons que personne ne met en doute la nécessité d'une création propre. Sans même évoquer la fameuse „société des loisirs”, si souvent constatée dans les discours dominicaux, il convient d'insister sur la valeur innovatrice et roborative d'une authentique création artistique. L'investissement dans la création artistique est un ferment essentiel pour tout progrès culturel et social en général.

Il serait donc temps que le Luxembourg se dote d'une politique de la création. Dépassant le rôle de conservation grâce aux bibliothèques, musées, archives, l'Etat, de concert avec les collectivités locales, devra définir une telle politique visant à créer de nouvelles richesses culturelles.

Celle-ci devra non seulement sauvegarder la liberté essentielle des créateurs et l'autonomie nécessaire des animateurs bénévoles, mais encore prévoir des structures suffisamment souples pour échapper à la culture d'Etat, au dirigisme politicien et à la sclérose bureaucratique.

Ces principes étant acquis et généralement admis, il serait temps de convoquer des états généraux où créateurs et administrateurs publics se rencontreraient pour définir la politique de la création des années quatre-vingt-dix.

Ben Fayot

Car, de plus en plus, les créateurs luxembourgeois ont la vie dure. Encore heureux que la manne du mécénat ou celle d'anniversaires nationaux adoucissent leur sort. Malgré cela, le montage financier de productions théâtrales et cinématographiques luxembourgeoises est hasardeux. Et les créateurs luxembourgeois en sont d'autant plus navrés que la loi encourage par ailleurs sérieusement des productions audio-visuelles à visée commerciale.

Théâtre du Millénaire en coûte 133 millions. La ville envisage par ailleurs de développer l'infrastructure nécessaire à la création théâtrale en installant de nouveaux ateliers ainsi qu'une scène pour les répétitions au hall d'exposition.

Par contre, l'Etat luxembourgeois dépense en 1990 400 millions pour la culture, y compris les instituts culturels. Le Fonds culturel national, quant à lui, apporte 24 millions à la création théâtrale, littéraire, musicale et cinématographique.

Il en résulte que les édiles municipaux ne cessent de récriminer contre l'Etat qui, selon eux, ne prend pas ses responsabilités sur le plan de la création.

Mais au-delà de ce conflit déjà traditionnel entre collectivités locales et Etat se pose aujourd'hui la question d'une approche cohérente pour encourager la création sous tous ses aspects.

